

Département du Lot	Séance du 05 octobre 2023 à 20 h 30
Commune de Glanes	L'an deux mille vingt-trois et le cinq octobre, le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jacques FERRAND (Maire).
Nombre de membres en exercice : 9	Étaient présents : Monsieur Jacques FERRAND (Maire), Madame Muriel LAPAUZE (Adjointe au Maire), Madame Stéphanie REYNIER (Conseillère Municipale), Monsieur Sébastien SOULHOL (Conseiller Municipal), Monsieur Vincent QUERCY (Conseiller Municipal), Monsieur Abdelghafour EL MOUKAFIH (Conseiller Municipal), Monsieur Olivier BACHALA (Conseiller Municipal)
Présents : 7	Étaient Représentés : Monsieur Eric AUDUBERT (Adjoint au Maire) par Madame Muriel LAPAUZE
Votants : 8	Étaient Excusés : Monsieur Geoffrey CROS (Adjoint au Maire)
	Étaient Absents :
	A été élu secrétaire de séance : Madame Muriel LAPAUZE
	Quorum : Le quorum étant atteint l'assemblée peut délibérer.

Date de la convocation : 02 octobre 2023

Ordre du jour :

- Tarifs du cimetière
- Travaux d'isolation des maisons de location
- Questions diverses

La séance est ouverte à 20h30

1. Élection du secrétaire de séance :

Madame Muriel LAPAUZE a été élue secrétaire de séance.

Résultat du vote : Adoptée
Votants : 7
Pour : 7
Contre : 0
Abstention : 0
Refus : 0

2. Remerciements

Monsieur le maire fait part aux conseillers municipaux des remerciements des enfants de Mme BRUNIE qui a disparue début septembre.

3. Archives municipales

Monsieur le maire explique qu'il a commencé, avec l'aide de l'employé communal, à trier les archives municipales. Entre un tiers et un quart ont été traités et redescendues dans la salle du conseil. Beaucoup de documents inutiles ont été détruit. Pour ce qu'il reste dans la salle ils seront de nouveau triés puis rearchivés correctement. En ce qui concerne ceux qui n'ont pas encore été traités (entre deux tiers, et trois quart), ils le seront prochainement. Monsieur le maire finit en rappelant que les archives municipales viendront faire une visite de contrôle le 06 novembre.

4. Eau

Monsieur le maire explique que dans les derniers relevé d'eau un manque de chlore est apparu. Monsieur CAPEL de Hydro-elec est venu et il a été convenu d'augmenter le dosage de chlore, ce qui explique les odeurs et goûts retrouvés ces derniers temps. Par contre, nous avons la chance d'avoir les mêmes taux de chlore libre et actif. Ce qui veut dire qu'il n'y a pas d'infection. La fuite de 1 m³ par heure est toujours présente. La mairie a mandaté une personne pour rechercher les fuites, mais l'intervention n'a pas encore eu lieu. Une réunion a été faite sur les travaux sur la distribution d'eau. 5 à 6 compteurs vont être changés. Une subvention à hauteur de 80% sera demandé. De plus des travaux vont être fait par le syndicat d'eau de Bretenoux-Biars sur les tuyaux. Une coupure d'eau pourra avoir lieu.

5. Tarifs des concessions de cimetière

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de voter les tarifs des concessions simples et doubles au nouveau cimetière, ainsi que ceux du colombarium. Les conseillers décident de revoir les prix pour tous les cimetières (les deux déjà présents et celui en construction). La discussion s'installe d'abord sur les durées des concessions.

Monsieur le maire précise que pour l'instant l'achat de concession se fait pour la perpétuité. Il trouve que 15 ans c'est trop rapide. Monsieur SOULHOL le rejoint et propose de laisser à **perpétuité pour les concessions**. L'ensemble des conseillers approuvent cette proposition. Pour ce qui est du colombarium, Monsieur le maire précise que, à l'heure actuelle, la moitié des cases a été achetée. Il est décidé que la durée d'achat des **cases de colombarium soit maintenant de 30 ans**. Concernant le prix, Monsieur le maire a, préalablement à cette réunion, demandé les prix actuels qui sont appliqués dans les communes voisines. Il y a une grande disparité de prix, Glanes se situant dans les prix les moins cher. Il propose d'augmenter les prix à 300 € pour une concession simple, 400 € pour une double et 400 € pour une case de colombarium. Une discussion s'installe. Il est décidé d'augmenter le prix de la **concession simple à 300 €**, celui de la **concession double à 400 €** et celui de la **case de colombarium à 350 €, à partir du 1^{er} novembre 2023**.

Résultat du vote : Adoptée

Votants : 8

Pour : 8

Contre : 0

Abstention : 0

Refus : 0

6. Travaux d'isolation des maisons de locations

Monsieur le Maire présente les devis suivants afin d'isoler les maisons de locations : POULET Habitat et bois à 21 140,25 € HT soit 23 273,65 € TTC, et SARL BEX à 17 362,46 € HT soit 18 340,87 € TTC. Il passe la parole à Monsieur SOULHOL qui a analysé ces propositions. Celui-ci explique que les deux devis sont équivalents. Il propose de faire réaliser les travaux d'isolation à l'entreprise POULET Habitat et Bois et les menuiseries à la SARL BEX. Il apparaît que les travaux seront simple à réaliser. Le conseil municipal autorise le maire à accepter le devis de l'entreprise POULET Habitat et bois pour les travaux d'isolation, et d'accepter le devis pour ce qui touche aux menuiseries. Ces travaux ne pourront commencer qu'après les demandes de subventions, soit pas avant novembre.

Résultat du vote : Adoptée

Votants : 8

Pour : 8

Contre : 0

Abstention : 0

Refus : 0

7. Coupe du Monde de rugby

Le comité des fêtes, actuellement en réunion propose de créer une "Fan zone" à la halle de Glanes pour le quart de finale de la coupe du monde de rugby. Monsieur le maire propose de leur donner 500 € si cet événement se fait. Monsieur BACHALA demande ce qu'il y aura. Il est répondu que ça sera comme à Biars dernièrement : grand écran, buvette tenue par le club de rugby de Bretenoux. La question sera revue en fonction de la décision finale du Comité des Fêtes.

La séance est levée à 21h15

Listes des délibérations adoptées :

Numéro	Titre
DE_037_2023	Tarifs des concessions de cimetière
DE_038_2023	Travaux d'isolation des maisons de locations

Le Maire,
Jacques FERRAND

Le secrétaire de séance,
Muriel LAPAUZE